

# Österreicher chauffiert Asylsuchende

## Nackt bei der bayerischen Polizei

*Er brachte eine Flüchtlingsfamilie zur deutschen Grenze. Nun drohen einem Österreicher bis zu 10 Jahre Haft – wegen des Vorwurfs der Schleuserei.*

Taz.de, 27 septembre 2015

<http://www.taz.de/Oesterreicher-chauffiert-Asylsuchende/!5235887/>

### Traduction

**Un Autrichien véhicule des demandeurs d'asile : nu dans les locaux de la police bavaroise**

**Il avait traversé la frontière allemande avec une famille de migrants. Cet Autrichien, accusé d'être un passeur, encourt dix années de prison.**

Wolfgang Wurm n'en revient pas. Maintenant, je suis inculpé d'un grave délit. « J'ai dû me déshabiller et j'ai été photographié sous toutes les coutures » déclare l'Autrichien de 47 ans à l'émission « Zei in Bild » de l'ORF. Après avoir été en garde à vue pendant des heures, il est inculpé d'un délit passible de 10 ans de prison. Théoriquement. En fait, il pourrait s'en tirer avec deux ans.

Son « crime » : il a véhiculé une famille de réfugiés jusqu'à deux kilomètres au delà de la frontière allemande. La police bavaroise l'a interpellé et accusé d'être un « passeur ».

Depuis quelques semaines, l'Allemagne se targue de sa "culture de l'accueil" et se réjouit de l'entraide que les exilés trouvent auprès des citoyens. Ce réveil de la société civile s'est également manifesté en Autriche, à un détail près : à sa frontière avec la Hongrie, un flux régulier de voitures arrivent en Autriche, transportant des migrants en provenance de la Hongrie.

Nul n'en connaît le nombre, mais, au cours des semaines passées, de nombreuses personnes autrichiennes ont véhiculé et mis à l'abri plusieurs milliers de réfugiés venus de Budapest, Győr, Rösztke et d'autres endroits. Ce faisant, elles sont conscientes des risques. En Hongrie, elles encourrent des poursuites pénales ; en Autriche, il ne s'agit, en l'absence de but lucratif, que d'une infraction administrative.

Or on n'y avait pas pensé : le vrai risque se situe en Bavière. Les personnes qui ne se contentent pas d'accompagner des réfugiés en provenance de Hongrie à la gare de Vienne et les transportent au delà de la frontière bavaroise sont fréquemment poursuivies par la justice pénale. Plusieurs informations font état de militants, dont le but était de transporter une famille de réfugiés à la frontière bavaroise puis de les orienter vers les services de police en vue d'une demande d'asile, qui ont été aussitôt interpellés. Puis, c'est le programme classique : menottes pendant 48 heures de garde à vue, liberté sous caution, menace de deux ans d'emprisonnement.

Mais les prisons bavaroises débordent de ces présumés passeurs - 713, selon les chiffres officiels, en détention provisoire jusqu'à leur procès. Même des chauffeurs de taxi qui ont conduit des migrants à un tarif solidaire ou au tarif normal ont été interpellés en Bavière. Et cela, précisément au moment où tous applaudissent lorsque des réfugiés traversent la frontière dans des trains spéciaux.